



Sommaire

- 01 **Éditorial / Promotions et nouveaux arrivés / Sommaire**
- 02 **Agenda / Actualités**
- 03 **Les métiers d'Apogei 94 : Alisée DEYLAUD Chef de Service médico-social à l'ESAT les Ateliers de Polangis**
- 04 **Le dossier : Le plan de transformation des ESAT**
- 06 **Vie des établissements : Le DAC 94 Est**
- 07 **Les Mimosas du Cœur à l'ESAT les Ateliers de Polangis**
- 08 **Fahim voit son rêve se réaliser**
- 10 **Conseil de la Vie Sociale, du nouveau**
- 11 **Exposition et spectacle des CAJ « Douce Nuit »**
- 12 **Sports et loisirs : Transfert à la montagne des Foyers de St Maur**

Édito

Où en est le droit à l'éducation de nos enfants ?

Depuis de nombreux mois, le gouvernement et les associations travaillent à un Plan de Transformation des ESAT.

Plus de reconnaissance des droits des travailleurs en situation de handicap, plus de parcours partagés entre le secteur protégé et l'entreprise, plus de fluidité pour accompagner chacun dans ses aspirations et ses projets, plus de valorisation et de reconnaissance des compétences et des savoir-faire. Les ESAT passent de la notion « d'aide par le travail » à la notion « d'accompagnement par le travail ».

Ces évolutions attendues vont nous amener à poser un regard différent. Il faut réaffirmer que chacun a droit à l'accompagnement de qualité que sa situation nécessite.

Il faut réaffirmer que nous souhaitons un accès au travail au plus grand nombre, indépendamment de ses « performances ». Pour nous, le travail est un facteur de valorisation, d'émancipation, de socialisation et de participation sociale.

En plus d'être un établissement médico-social, l'ESAT est un acteur économique à part entière au sein duquel des travailleurs en situation de handicap apportent leurs contributions aux échanges économiques et aux relations sociales.

C'est un espace de renforcement de la dignité des personnes.

Paul GUIGNARD
Président d'Apogei 94

Promotions et nouveaux arrivés

PROMOTIONS

Isabelle CHOLLOUX-AGON, Cheffe de service éducatif au sein de la MAS des Oliviers depuis le 6 mars 2023

Nadine SEYCHELLES, Cheffe de service médico-social au sein de l'ESAT Lozaitz-Seguïn depuis le 13 mars 2023

EMBAUCHES

Chloé PIPERNO, psychologue au sein de l'ESAT Lozaitz-Seguïn (en CDD) depuis le 6 mars 2023

Camille VIOLETTE, psychologue au sein de l'IMPRO Seguïn (en CDD) depuis le 17 mars 2023

Karine SOULIER, Direction au sein de l'IME Bel Air (en CDD) depuis le 20 mars 2023



agenda

1^{er} semestre 2023

- 2 mai :** Commission plénière du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
- 17 mai :** Commission Emploi de l'Unapei
- 25 mai :** Congrès Unapei le jeudi 25 mai à Nantes
- 26 mai :** Assemblée Générale Ordinaire Unapei à Nantes
- 7 juin :** Assemblée Générale Ordinaire Unapei Val de Marne à l'IME la Nichée à Créteil
- 7 juin :** Présentation de l'étude « Souhaits et Besoins des Personnes Handicapées vieillissantes »
- 23 juin :** Sortie du film *Tout en bleu* le 23 juin 2023 au cinéma le Lido à St Maur des Fossés
- 24 juin :** Assemblée Générale Ordinaire Apogei 94 à l'IME la Nichée à Créteil
- 27 juin :** Forum MDPH le mardi le 27 juin 2023 à la Maison du Handball à Créteil

ACTUALITÉS

Le médiateur d'Apogei 94

Le règlement intérieur d'APOGEI 94 prévoit une procédure de médiation à la disposition des personnes handicapées mentales, de leurs parents ou tuteurs, en cas de difficulté majeure ou de conflits avec les établissements et services.

Le médiateur est maintenant accessible sur l'adresse électronique : mediation@apogei94.net

À partir du 1^{er} avril 2023, Pam 94 devient Pam Francilien

Le service est géré à l'échelle de la Région par Ile-de-France Mobilités avec un centre de services unique.

L'agence est située 24 allée Vivaldi 75012 PARIS.
Les contacts du nouveau centre sont les suivants :

Par internet, sur le site :
pam.iledefrance-mobilites.fr

Par téléphone, au 0 800 00 18 18
(service et appel gratuits) de 7h à 20h tous les jours

Par courriel, à l'adresse suivante :
contact@pam.iledefrance-mobilites.fr

La PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) change pour les personnes en situation de handicap liée à une altération de fonction psychique, mentale, cognitive ou à des troubles du neurodéveloppement. Depuis le 1^{er} janvier 2023, toutes les personnes, quel que soit leur âge, peuvent plus facilement accéder à la prestation de compensation du handicap (PCH) et à la PCH aide humaine.

Le soutien à l'autonomie, un accompagnement dans les activités du quotidien : Si la personne est éligible à l'aide humaine de la PCH, elle peut bénéficier d'un accompagnement pour réaliser certaines activités.

Pour tout savoir sur la PCH, Le dépôt du dossier et le traitement de la demande par la maison départementale des personnes handicapées, rubrique Droit, aides, démarches sur : www.monparcourshandicap.gouv.fr

« Salut, jeune beauté »

Anne Auvrignon et son époux publient, sous les pseudonymes de Jeanne et Tristan Auber, un nouveau livre « **Salut, jeune beauté** » qui fait suite à leur premier « **Bonjour jeune beauté** ».

Le premier livre évoquait les 18 premières années de vie de leur fille, porteuse d'une anomalie génétique rare.

Puis, la jeune fille a grandi, est entrée dans le monde « adulte » comme elle aimait le dire.

Avec « **Salut, jeune beauté** », ces parents reprennent l'écriture et font le récit de la décennie suivante, jusqu'au 30 ans de leur fille.

Ce livre est paru aux éditions L'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris, et est disponible à l'achat sur leur site internet ainsi que celui de la FNAC.

TOUT EN BLEU

Plongez dans l'univers émouvant des « Drôles de Compères » avec **TOUT EN BLEU**, un film touchant sur les familles aidantes ! Sortie le vendredi 23 juin 2023 au cinéma « le Lido » à Saint Maur des Fossés. Au programme, projection du film suivie d'un échange puis d'un moment de convivialité. N'hésitez pas à réserver votre soirée pour cet événement.

Restez informés sur l'ouverture des réservations en vous abonnant à notre newsletter sur :

→ www.latroupelddc.com !

Alisée DEYLAUD

Chef de Service médico-social à l'Esat « les Ateliers de Polangis »



Alisée Deylaud, photo : Patrick G.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai suivi une double licence : « Psychologie clinique » et « Sciences de l'éducation spécialité formation conseil ». J'ai ensuite validé mon Master 1 de psychologie clinique avant de me spécialiser en Master 2 « Intégration des personnes handicapées et en difficultés ».

Mon premier poste était un poste de conseillère en insertion professionnelle au sein du Cap Emploi 91. Au Cap Emploi, mon rôle était d'accompagner des demandeurs d'emplois ou salariés dans leurs parcours professionnels (élaboration de projet, formation, recherche d'emploi, CEP (conseil en évolution professionnelle), création d'entreprise, ...).

Lorsque je rencontrais des demandeurs d'emploi sortant d'ESAT, ceux-ci avaient un discours très négatif sur le milieu protégé, parlant de sentiment d'enfermement, d'éloignement avec le monde du travail ordinaire. C'est la volonté de questionner la réalité de l'ESAT qui m'a conduite à candidater au poste de Chargée d'insertion au sein de l'ESAT Les ateliers de Polangis en 2021.

J'ai occupé ce poste un an, avant d'être recrutée sur le poste de Chef de service médico-social (MS) que j'occupe depuis juillet 2022.

En quoi consiste votre travail et celui du pôle d'appui Médico-social au sein de l'Esat ?

Notre pôle d'appui médico-social est composé de plusieurs professionnels : 1 chargée d'accompagnement suivi social, 1 chargé d'accompagnement éducatif, 1 Chargée d'insertion professionnelle, 1 psychologue, 1 ergonome job coach (en cours de recrutement), 1 chef de service. Le pôle d'appui médico-social vient en soutien de l'accompagnement proposé par nos moniteurs.

Nous travaillons vraiment dans une logique de co-construction avec les moniteurs et travailleurs. Nous avons tous à cœur de créer un environnement facilitant et capacitant afin d'accompagner nos travailleurs dans la réussite de leurs projets.

Notre dynamique de travail au niveau de l'ESAT : Nous accompagnons les travailleurs dans tous leurs projets que ce soit au niveau de la vie personnelle ou professionnelle à partir du moment où ces projets évalués sont réalistes. Cette évaluation passe par beaucoup d'échanges avec le travailleur, les moniteurs et le pôle MS. Depuis quelques temps, nous voyons une véritable mobilité chez nos travailleurs.

Certains, dont c'est le projet, sont dans une mobilité professionnelle : changement d'atelier en interne, découverte de métiers en milieu ordinaire, découverte d'autres ESAT via des stages, participation au DuoDay, mise en place de M.A.D. (mise à disposition), recrutement en milieu ordinaire (fonction publique), participation à des détachements en entreprises, participation à des chantiers autonomes.

D'autres souhaitent d'avantage orienter leur accompagnement sur l'accès aux droits et à l'information. Ils s'affirment et deviennent de plus en plus acteurs de leurs vies institutionnelles.

Le travail en réseau avec les différents partenaires locaux est indispensable pour nous ! Il en va de même pour notre réseau employeur que nous développons de façon exponentielle.

Propos recueillis par Patrick GALBOURDIN,
Administrateur d'Apogei 94

LE PLAN DE TRANSFORMATION DES ESAT

Parcours professionnel plus fluide et mieux accompagné, renforcement des droits, accès à la formation, voilà ce qui est promis aux 120000 travailleurs d'Esat après la publication des derniers décrets d'application du plan de transformation des ESAT.

Un plan attendu par les acteurs du secteur

Initié en 2021, le Plan de transformation des ESAT est issu des réflexions de groupes de travail composés de représentants du secteur. Suite à la parution de la Circulaire du 11 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des ESAT qui décrivait les mesures portées par ce Plan, il a fallu attendre patiemment la parution du Décret du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT pour que les principales mesures du Plan de transformation entrent en application.

Un parcours professionnel plus fluide et renforcé au sein des ESAT et en lien avec le Milieu ordinaire

Le Plan vise à favoriser une dynamique de parcours au sein de l'ESAT mais également en lien avec le Milieu ordinaire. Ainsi, l'orientation en ESAT

n'est plus exclusive du milieu ordinaire : il est permis à la personne d'évoluer en ESAT, en EA (entreprise adaptée), en entreprise ordinaire. **Les travailleurs en ESAT ont la possibilité de faire des allers/retours avec le Milieu ordinaire.** Ils ont cette possibilité de cumuler un temps partiel en ESAT et dans les entreprises ordinaires, avec un mode de calcul de l'AAH révisé pour éviter toute perte de ressources.

Cette fluidité des parcours vers le Milieu ordinaire s'accompagne de la possibilité pour le travailleur de revenir en ESAT à tout moment si besoin. Dans ce cas il n'y a pas besoin d'une nouvelle notification MDPH, le travailleur retrouve automatiquement sa place dans un ESAT.

Ce droit est garanti par une gestion administrative et financière plus souple des établissements notamment par l'annualisation du calcul de l'aide au poste et par le suivi des travailleurs dans la durée. Concrètement, le travailleur bénéficie dans ce cadre d'un accompagnement de l'ESAT et éventuellement d'un **service d'ac-**

compagnement à la vie sociale qui doit être formalisé via une convention d'appui conclue entre l'ESAT, l'employeur et éventuellement le SAVS. Cette aide est d'une durée maximale d'un an renouvelable deux fois pour cette même durée (soit maximum au bout de 3 ans).

À l'échéance de la convention c'est la plateforme départementale d'emploi accompagné qui prend le relais de l'ESAT, sur décision de la CDAPH ou d'organismes prescripteurs. En cas de rupture du contrat de travail ou en l'absence de recrutement, le travailleur est réintégré de plein droit dans l'ESAT d'origine ou dans un autre ESAT avec lequel un accord a été conclu.





Photo : Nicolas Giganto.

La confirmation de nouveaux droits et le renforcement du pouvoir d'agir des travailleurs

Le plan de transformation des ESAT étend le bénéfice de certains droits issus du Code du travail aux travailleurs en prévoyant leur transposition dans le Code de l'Action Sociale et de la Famille. Les conditions d'acquisition et de pose des congés annuels sont précisées, l'accès au droit à des congés exceptionnels pour événements familiaux (mariage, naissance, décès d'un proche ...) est sanctuarisé, le principe de récupération dimanche et jours fériés est affirmé.

Par ailleurs, le plan prévoit des actions pour renforcer l'accès à la formation professionnelle des travailleurs, ils devront pouvoir bénéficier de formations / actions de sensibilisation à l'autodétermination. Pour suivre ce parcours de formation, **les travailleurs seront détenteurs d'un « carnet de parcours et de compétences »** dont le contenu n'est pas encore défini (Cahier des charges du modèle non paru). Certaines dispositions ont également pour but d'améliorer le droit d'expression des personnes accompagnées et leur participation à la gouvernance.

C'est notamment le cas de la création d'une instance mixte, associant travailleurs en situation de handicap et salariés professionnels pour aborder des sujets relatifs à la qualité de vie au travail, l'hygiène et la sécurité, ainsi que l'évaluation et la prévention des risques professionnels. La mise en place d'un délégué des personnes permettra également de représenter les travailleurs de l'ESAT auprès de la direction de l'établissement ou du service, sur des situations d'ordre individuel.

Enfin, les ESAT sont incités à proposer une complémentaire santé et une prévoyance pour toute personne accompagnée.

Le développement des établissements pour soutenir la transformation

La création d'un Fonds pour aider au financement d'investissements des ESAT a permis de soutenir le déploiement d'un certain nombre de projets. Si ce Fonds n'est pas reconduit en 2023, les acteurs du secteur espèrent et militent pour une reconduction en 2024. Dans ce cadre les ESAT sont également invités à formaliser à minima 3 conventions de partenariat avec le Service public de l'emploi, la plateforme emploi accompagné et une entreprise adaptée de son territoire.

Enfin, les ESAT auront pour obligation de suivre un certain nombre d'indicateurs qu'ils devront adresser à leur ARS (Agence Régionale de Santé) au plus tard le 30 avril de chaque année.

Un Comité de suivi du plan de transformation sera mis en place dans les mois qui arrivent pour faire le point sur ces différentes actions et engager des travaux sur celles dont la mise en œuvre est encore en attente de précisions. L'ensemble de ces mesures constitue évidemment une avancée notable, mais l'Unapei et Apogei 94 demeurant vigilants quant à leur mise en œuvre. L'avenir du secteur en dépend.

Alexis ROGER,
Directeur de l'offre médico-sociale
au siège d'Apogei 94



LE DAC 94 EST Un Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours de santé complexes sur l'Est du Val-de-Marne

Apogei 94 a signé une convention avec le DAC Santé 94 Est car nous avons constaté des difficultés d'accès aux soins somatiques pour les personnes présentant un trouble du neurodéveloppement ou un trouble psychique prises en charge dans nos établissements.

Le 14 décembre 2022, Apogei 94 organisait un Webinaire de présentation de ce dispositif, animé par le docteur Bertrand LIEVRE, médecin coordonnateur de l'association.

Qu'est-ce que le DAC 94 Est ?

C'est un dispositif créé le 1^{er} janvier 2022, porté par l'association PARTAGE 94. Il couvre 29 communes de l'Est du Val-de-Marne et est au plus proche des territoires. Il existe 2 DAC sur le département et c'est la commune de résidence du patient qui sert de référence. **Ce dispositif est un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels et structures qui font face à des personnes en situation de santé et de vie complexe pour favoriser le maintien à domicile.** Il ne se substitue cependant pas à eux.

Le DAC 94 Est se compose d'une équipe pluri-professionnelle (médecins, infirmiers, coordinateurs de parcours intensifs...). Il informe, oriente et accom-

pagne les professionnels, les patients et leur entourage dans les situations complexes. Il leur **apporte des réponses concrètes en évaluant la situation et les besoins de la personne** et en proposant un **parcours de santé personnalisé en accord avec le médecin traitant**. Il apporte ensuite son aide pour mettre en œuvre ce parcours en lien avec les professionnels de tous les secteurs (sanitaire, médico-social et social).

- **Il intervient quel que soit l'âge ou la pathologie** lorsqu'il y a nécessité d'une coordination de parcours ponctuelle ou durable, en particulier à domicile. Le DAC est une offre de services pour les patients :
- **Information et orientation vers des ressources adaptées** (ouverture de droits, aides financières)
- **Evaluation multidimensionnelle de la situation** et visites à domicile
- **Organisation du maintien à domicile** de la personne en perte d'autonomie ou dépendance
- **Coordination et sécurisation** du retour à domicile après la sortie d'hospitalisation
- **Mise en place d'un plan personnalisé** de coordination de santé (PPcS)
- **Coordination entre les professionnels**, lien entre ville et hôpital, mises en lien avec les ressources sociales
- **Recherche d'intervenants ou d'établissements adaptés**, concertations, accès à des expertises
- **Soutien des proches** aidants

Il assure également une **mission d'animation territoriale** visant à l'amélioration des parcours de santé complexes, en proposant et en soutenant des actions portées par des partenaires du territoire, et pour finir il anime la communauté professionnelle et **gère le portail MAILLAGE** (accès aux informations sur l'actualité santé et à des ressources locales).

Le DAC organise également un **observatoire des parcours de santé complexes sur le territoire Est du département** pour repérer les principales sources de ruptures et pour améliorer le partage de pratiques entre professionnels et les parcours.

Patrick GALBOURDIN,
Administrateur d'Apogei 94

DAC Santé 94 Est

Hôpital Albert Chenevier
40 rue de Mesly,
94000 Créteil.
Tél. : 01.89.16.81.68.
Courriel :
secretariat@dac94est.fr

DAC Santé 94 Ouest

Hôpital de Chevilly
24 rue Albert Thuret,
94669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01.46.63.00.33
Courriel :
contact@dac94ouest.fr
(Pour les établissements et les personnes de l'Ouest du département)



ESAT « LES ATELIERS DE POLANGIS », Opération «Les Mimosas du Cœur» 2023

Une opération caritative mais aussi en accord avec les projets des travailleurs qui y ont participé.

Cette année encore, nous avons à nouveau participé à l'opération « *Mimosas du cœur* », pilotée par le Lion's Club St Maur Alliance de Saint-Maur-des-Fossés. Le principe : La vente de bouquets de mimosas sur plusieurs journées dans le hall du centre commercial Leclerc à Bonneuil-sur-Marne. Les bénéfices sont reversés dans les établissements participants (Esat, foyers, IME, ...).

L'an dernier, 12 travailleurs avaient participé avec le pôle Médico-social à la vente de bouquets en défendant le projet de financer une salle informatique au sein de l'Esat « les Ateliers de Polangis ».

Notre forte mobilisation nous avait permis de récolter 1000 Euros, somme qui a été utilisée pour acquérir des tablettes numériques que les travailleurs utilisent dans un cadre clairement défini au préalable (exemple : faire sa déclaration trimestrielle CAF en ligne, formaliser une demande MDPH en ligne, s'informer sur ses droits, ...).

Cette année, les travailleurs volontaires ont encore eu la possibilité de participer avec le pôle Médico-social à cette action sur les journées des jeudi 26 janvier et jeudi 2 février 2023. Nous avons privilégié les travailleurs ayant un projet en lien avec la vente ou la réception du public afin que cette participation reste dans le cadre de nos missions d'Esat.

D'une façon plus globale, l'action des « *Mimosas du cœur* » nous a permis de proposer à 10 travailleurs de se tester sur des missions de vente et relation clientèle ! Ils ont tous fait preuve d'une grande adaptabilité ainsi que d'un grand professionnalisme. Ils avaient tous à cœur d'être de bons représentants de l'Esat afin de faire changer le regard des gens sur le handicap. « **On est en situation de handicap oui, mais on est d'abord des professionnels** ».

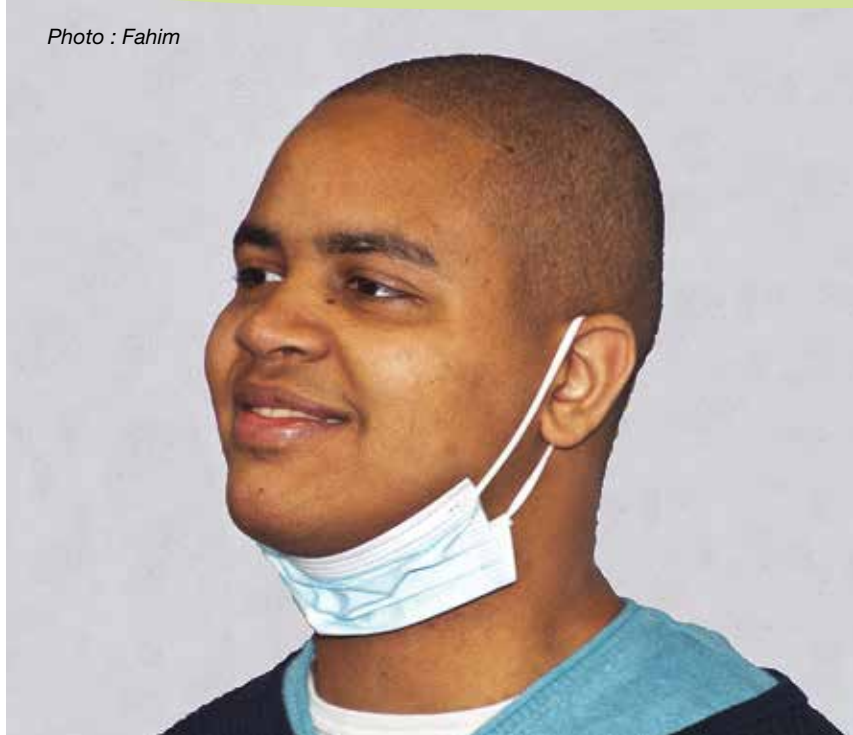
Les membres du Lion's Club St Maur Alliance ont accueillis de façon très bienveillante nos volontaires et ont pu souligner le professionnalisme de notre venue ! Les travailleurs étaient au clair sur leurs missions, investis, pro-actifs et idem pour les deux encadrants !

Alisée DEYLAUD

et l'équipe de l'Esat « les Ateliers de Polangis ».



Photo : Fahim



FAHIM VOIT SON RÊVE SE RÉALISER

De l'IME la Nichée à l'ESAT de Rosebrie, le parcours d'un jeune autiste motivé et déterminé à faire de sa passion son métier.

Dans le numéro de décembre 2020 de la revue de l'UNAPEI VAL DE MARNE, nous vous avons présenté « *Fahim, un cuisinier autiste confiné* ». On vous parlait d'un jeune homme fréquentant l'IME la Nichée et passionné de cuisine. Nous sommes heureux aujourd'hui de vous donner de ses nouvelles. Il vient de quitter la Nichée et a été embauché depuis le 2 février 2023 à la cuisine centrale de l'ESAT de Rosebrie à Mandres les Roses. Retour sur son beau parcours.

Fahim entre à l'IME la Nichée le 1^{er} juillet 2009 au SIFPRO (anciennement Impro). C'est un jeune autiste qui a besoin d'un accompagnement particulier, avec un emploi du temps stable et un besoin d'être rassuré. Il y bénéficie de diverses prises en charge (atelier cuisine, découverte de l'atelier blanchisserie, entretien des locaux et stages en interne avec les agents de restauration), ainsi que d'un accompagnement psychologique et paramédical maintenus jusqu'à sa sortie de l'établissement. Il montre des compétences et, en plus des stages en interne avec les agents de restauration, il réalise des stages externes qui l'aident à mieux progresser. Ses progrès se voient notamment dans sa capacité à se concentrer, mais des points restent en-

core à perfectionner au niveau du respect du cadre.

Le 16 novembre 2020 il est admis en formation « sécurité et hygiène en restauration », dans un parcours de professionnalisation en alternance dans la société ELIOR et à l'école « *Etablissement de Paris des Métiers de la Table* » (EPMT). Les lundi et mardi il fréquente l'EMPT, les mercredi et jeudi il travaille dans la société ELIOR. Le vendredi il retrouve la Nichée, où il fait le point sur la semaine écoulée avec Anne-Marie, son éducatrice référente.

Fahim semblait parfois en difficulté, par peur des autres et de leur éventuelle agressivité. Le travail en milieu ordinaire n'est pas toujours facile. Une fois rassuré, il était capable de reprendre normalement le travail. La société ELIOR avait mis en place un tutorat pour l'aider à gérer, ce qui lui a permis d'effectuer des progrès notables, tant sur

l'intérêt à étudier, la mémorisation, la compréhension des cours théoriques, que sur ses efforts pour écrire. Son contrat s'arrête le 31 août 2022, après trois années de labeur, de moments de découragement durant lesquels *la Nichée* lui vient en aide, et de détermination. Grâce à son travail assidu, **Fahim vient d'obtenir son CAP d'agent de restauration.**

Après un retour de quelques mois à l'IME, **il vient d'être embauché pour une période d'essai de deux mois à la cuisine centrale de l'ESAT de Rosebrie, avec embauche définitive à l'issue.**

Fahim, nous sommes heureux de vous souhaiter bonne chance dans ce métier qui est une passion pour vous, et invitons les jeunes fréquentant les établissements d'Apogei 94 à suivre votre exemple, votre détermination pour arriver à faire d'une passion votre profession. Vous avez préféré travailler en milieu protégé à l'ESAT, mais qui sait, peut-être que, dans l'avenir, le milieu ordinaire vous ouvrira les bras...

C'est ce que nous vous souhaitons si cela devient votre projet par la suite.

Anne-Marie GONCALVES
Educatrice référente et l'équipe SIFPRO

FAHIM, AUTISTE, 20 ans, rêve de fonder une famille et d'être père.

Depuis 2020, Fahim a évolué dans un cadre bienveillant en alternant sa scolarité à l'EPMT/IME la Nichée avec son projet d'obtention d'un CAP Cuisine et la pratique à l'entreprise ELIOR.

À la Nichée, Fahim bénéficie de l'apprentissage, des conseils et d'entretiens thérapeutiques. Il a aussi bénéficié de l'accompagnement des professionnels de ARIHM, AGEFIPH et CAP Emploi 93 qui ont soutenus ses efforts dans son adaptation sur son poste de travail à Elior (la manière de s'organiser dans son travail et son quotidien).

Fahim a investi dans sa formation et a obtenu son CAP Production et service en restauration à la fin de son année scolaire, en juillet 2022. À la suite, il était intéressé de travailler en ESAT dans un milieu protégé et l'avantage aussi d'avoir son autonomie par la vie en foyer. À la suite de stages d'essai effectués à l'ESAT de Rosebrie, Fahim est embauché à la cuisine centrale depuis le 01 février 2023. Dès son recrutement, Fahim a fait la démarche de trouver une place au foyer d'hébergement de Rosebrie. Il s'est rendu au bureau de la chargée d'insertion de l'IME la Nichée pour faire formuler sa demande de vivre au foyer. Ils ont engagé les démarches en accord avec les parents. Ces derniers étaient surpris de cette initiative mais connaissant leur fils, ils ont relativisé les choses en pensant au petit oiseau du Poète Joxean Artze « *Si je lui avais coupé les ailes, il aurait été à moi et il ne serait pas parti, mais alors... Il n'aurait plus été un oiseau. Et moi, c'est l'oiseau que j'aimais* ».

Actuellement, Fahim vit au foyer d'hébergement Rosebrie et apprécie de vivre à côté de son lieu de travail. Il s'est intégré auprès de ses pairs et s'est fait une place au sein du groupe. Il montre une volonté d'apprentissage concernant les activités de vie quotidienne et présente un fort intérêt pour l'informatique. Les week-end, Fahim préfère les passer au foyer pour participer à certaines activités. Fahim est un jeune sympathique, souriant et heureux d'échanger avec les autres. Son langage est pauvre d'un point de vue lexical mais fonctionnel et il peut raconter des événements, exprimer ses demandes, parfois des émotions. Il conserve quelques rares stéréotypies verbales qui ont tendance à augmenter en cas de stress. Fahim a une bonne autonomie : il se débrouille seul dans les transports en communs, peut aller seul faire quelques courses au supermarché avec sa carte bancaire ou acheter le pain, peut prendre des initiatives pour préparer les repas de famille.

À 20 ans, Fahim a réussi à acquérir une belle autonomie. Mais il continue à faire des efforts pour devenir encore plus indépendant et réaliser son rêve de fonder une famille.



En photo : Fahim et sa maman.

Fahim croit fort à l'amour et prend l'exemple de ses deux frères, Naïm et Malek. Quand son frère aîné Naïm s'est marié en mars 2021, il rêvait de quitter le domicile familial car il n'y trouvait plus sa place, suppliant son médecin référent de lui trouver une solution, disant qu'il lui fallait trouver une femme pour se marier et partir.

Malgré son âge, il se sentait prêt pour le mariage et être père. En attendant, Fahim s'occupe bien de la fille de son frère, il aime la porter, jouer avec elle, se promener au centre commercial de Créteil et parfois il se porte volontaire pour lui donner le biberon. Les parents lui laissent jouer son rôle de tonton et il est réconforté.

Ferouse
Maman de Fahim



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE, DU NOUVEAU

Modification de sa composition, fonctionnement de l'établissement, règlement intérieur, ce qui a changé au 1^{er} janvier 2023.

Le Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 vient d'entrer en application. Nous allons brièvement vous expliquer ce qui a changé dans sa composition et ses prérogatives. Ce Décret modifie et élargit la composition du CVS. Il comprend maintenant au moins :

- 2 représentants des **personnes accompagnées**,
- 1 représentant **des professionnels** de l'établissement ou du service,
- 1 représentant de **l'organisme gestionnaire**.

Si la nature de l'établissement ou du service le justifie, il comprend également :

- 1 représentant **des familles, proches aidants**,
- 1 représentant des **représentants légaux** des personnes accompagnées,
- 1 représentant des **mandataires judiciaires** à la protection des majeurs dans les établissements mettant en œuvre des mesures de protection,
- 1 représentant de **groupement de personnes accompagnées** comme un GEM,
- 1 représentant des **bénévoles** s'il en intervient dans l'établissement,
- Le **médecin coordonnateur** de l'établissement
- 1 représentant des membres de **l'équipe médico-soignante**,
- 1 représentant élu de la commune ou groupement de coopération intercommunal,

- 1 représentant du **conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie**,
- **1 personne qualifiée** (art L.311-5 du CASF),
- Le représentant du **défenseur des droits**.

Les représentants des personnes accueillies, des familles et représentants légaux doivent être supérieurs à la moitié du nombre total des membres.

La consultation du CVS est obligatoire sur de nouvelles questions intéressant le fonctionnement de nos établissements :

- Avis et propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service : **Droits et libertés des personnes accompagnées**, organisation intérieure et la vie quotidienne, activités, animation socio-culturelle et prestations proposées, projets de travaux et d'équipement, nature et prix des services rendus, affectation des locaux collectifs, entretien des locaux, relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, animation et vie institutionnelle, mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants, modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.
- Association à l'élaboration ou à la révision du **projet d'établissement** ou du service (en particulier politique de prévention et lutte contre la maltraitance)
- Entendu lors de la **procédure d'évaluation**, informé des résultats et associé aux mesures correctives à mettre en place.
- Consulté sur le **plan d'organisation des transports** des personnes adultes handicapées bénéficiant d'un accueil de jour.
- Elaboration d'un **rapport d'activité annuel** et présentation à l'organisme gestionnaire (Apogei 94).

Dans le cas où il est saisi de demandes d'information ou de réclamations sur des dysfonctionnement, le Président du CVS oriente vers les personnes qualifiées, le dispositif de médiation ou le délégué territorial du défenseur des droits.

Chaque année le CVS examine l'enquête de satisfaction (HAS) réalisée par l'établissement (résultat affiché dans l'espace d'accueil de l'établissement). Le Décret instaure **l'obligation d'un règlement intérieur du CVS**, dans lequel il fixera la durée du mandat de ses membres. Le Décret précise que le **Président du CVS assure l'expression libre de tous les membres**.

Patrick GALBOURDIN
Administrateur

« DOUCE NUIT », EXPOSITION D'ART ET SPECTACLE Avec les CAJ d'Apogei 94

Un partenariat solide avec le conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil.



En photo : l'exposition des œuvres des CAJ



En photo : Le spectacle des CAJ

Depuis de nombreuses années, et cela à l'initiative de notre ancienne directrice de pôle Aude Congnard, l'ensemble des Centres d'Accueil de Jour (CAJ) d'Apogei 94 se regroupent lors de différents événements comme un tournoi de pétanque, un tournoi Master Chef, un barbecue, une journée dansante, ainsi que pour des rencontres culturelles (chant, spectacle), des créations d'œuvres, des expositions, etc...

Ce regroupement nous a amené, professionnels et usagers des différents CAJ, à créer des partenariats solides comme celui du conservatoire de Créteil avec qui des liens très forts se sont tissés.

Sandrine Jouanne est notre interlocutrice première et est à l'origine de toutes les organisations que nous prévoyons. Celles-ci nous amènent au dernier événement de concert des élèves du conservatoire, de chants proposés par une école élémentaire de Créteil et projections d'œuvres réalisées par les usagers des CAJ de l'APOGEI 94 sur le thème « Douce Nuit ».

Nous avons aussi œuvré pour que les usagers des CAJ puissent bénéficier gratuitement de cours au conservatoire. Les professeurs proposent tous les vendredis de 10h45 à 11h45 des cours de théâtre, de nouvelles technologies musi-

cales et de structure Bachet à 16 personnes des différents centres d'accueil et cela depuis septembre 2022, jusqu'en mai 2023.

Il est important de souligner que cette initiative a donné l'envie à certains usagers de prendre des cours au conservatoire dans l'optique de favoriser l'inclusion dans des structures et établissements de droits communs. Comme quoi, quand nous restons soudés, unis sur le même objectif et la même dynamique... **TOUT reste POSSIBLE !**

Edwige LAGARDE,
AMP au CAJ Clair Marin



En photo : Les chœurs de l'école élémentaire de Créteil

UN BON BOL D'AIR

POUR LES FOYERS DE SAINT-MAUR

Le transfert à la montagne de six résidents, à Passy en Haute Savoie, dans le village-vacances de Guébriant, du 11 au 18 février 2023.



En photo : les six résidents des Foyers de Saint-Maur et leurs accompagnants.

Cédric : « Nous avons visité Chamonix, Megève, Genève en Suisse, nous avons fait de la randonnée. Nous avons mangé à midi au restaurant et l'après-midi des crêpes. Nous avons fait de la luge sur rail et glissé sur un pneu. On mangeait de bonnes choses faites sur place. Le soir on dansait, on allait au spectacle et le vendredi, je me suis offert un massage. Le voyage s'est bien passé et le groupe était très sympa. C'était super bien ! ».

Sélin : « J'ai aimé faire la luge et la bouée. J'ai mangé au restaurant et le goûter c'était des gaufres ou des crêpes. J'ai aimé le petit train et les spectacles le soir ».

Angélique : « On a visité Chamonix, la Suisse, Annecy et le marché de Megève. J'ai bien aimé les randonnées et faire de la bouée. L'air de la montagne m'a fait du bien. Ce fût une belle expérience pour une première fois à la montagne. À refaire avec plaisir ! ».

Marie-France : « On a fait la bouée, on a été à Chamonix et à Annecy. On a fait le marché de Megève et le petit train à Chamonix ».

Ce transfert a pu être financé, en partie, grâce aux « Mimosas du Cœur », organisée par le Lion's Club de Saint-Maur Alliance, à laquelle les résidents des Foyers de Saint-Maur avaient participé en 2021.

Ce séjour en village-vacances fût une grande réussite. Les résidents ont pu s'initier aux activités suivantes : ski, luge, bouée, randonnée en raquettes et profiter d'excursions sur Megève et Chamonix. Tous ont trouvé la nourriture excellente et ont apprécié les différentes animations proposées (spectacles, danse, jeux...).

Bon nombre d'entre eux se sont révélés : Philippe, très enjoué et toujours à blaguer ; Oumar, nous a étonné par son endurance à la marche ; Didier, bon skieur et gros dormeur ; Murielle, la reine des chutes ; Marie-France, toujours la banane et Cédric, qui s'est surpassé dans les activités.

Vive la neige à la montagne et à la prochaine pour de nouvelles expériences !!!! ».

Brigitte, William et Frédéric,
encadrants aux foyers de Saint-Maur

Oumar : « Superbes vacances ! Bonne ambiance, bien mangé et bonne bataille d'oreillers ! ».

Philippe : « Le séjour était bien, j'ai fait de la bouée et de la luge. J'ai marché beaucoup. On a visité un Musée à Annecy. J'ai beaucoup dansé à la soirée. Nous avons fait une bataille d'oreillers avec Oumar et William. Frédéric nous a filmé. Bien mangé le matin, midi et soir ».



Les encadrants

Brigitte, William et Frédéric : « Le séjour s'est très bien passé, nous avons profité des joies de la glisse : luge, bouée et de belles randonnées dans la neige. Nous avons dégusté de bons plats de la région et visité Chamonix, Annecy, Megève et la Suisse. Nous avons profité des soirées «spectacle» : musique, jeux, quizz, pièce de théâtre qui étaient organisées par les animateurs et des intervenants extérieurs. »

